

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1968)  
**Heft:** 94

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# J.A. Lausanne Domaine 94 public

## Ces jours qui ébranlent la France

Quand l'actualité est obsédante et qu'elle vous habite et qu'elle vous suit partout comme un transistor fidèle, difficile d'écrire sur des sujets nationaux. Il y a certes une impassibilité suisse que symbolise la voix traînante du speaker de l'ATS. Nous n'y prétendons pas.

Impossible de faire un commentaire exhaustif de la révolte française. Pas mal de fins observateurs ont vu leur flair mis en échec. Nous avons pris le parti suivant : rechercher ce qui est situation française spécifique, ce qui concerne toute société de consommation avancée, ce qui est « révolutionnaire ». De ce point de vue, sans souci de construire une analyse qui tourne rond autour du sujet, nous esquissons quelques remarques.

### I. La centralisation française

La fabuleuse réussite de l'escalade qui permit à quelques étudiants activistes d'entraîner avec eux la masse de tous leurs camarades, non seulement à Paris, mais en province, a stupéfié. Comment cela a-t-il été possible ? On s'est arrêté surtout à l'engrenage du défi et de la répression policière et judiciaire. Mais fut déterminante aussi l'attitude d'une grande partie du corps enseignant. Quand A. Geismar engagea le S.N.E. sup. dans la lutte, sans être désavoué, cette décision fut capitale ; le mouvement prit alors une autre dimension : il perdit définitivement son caractère de chahut-contestation-antiprofs. Pourquoi cette solidarité du corps enseignant, si peu enclin pourtant, en France comme ailleurs, à promouvoir des réformes ? Les mobiles, certes, ont été divers : engagements politiques, peur démagogique d'être coupé de la jeunesse, mais, pour l'essentiel, la conjonction s'est faite sur le mot « autonomie ».

Or, en France l'autonomie, c'est une revendication quasi révolutionnaire. Le Ministère de l'éducation nationale contrôle tout, en vertu de règles uniformes. Il y a longtemps qu'il bloque, par conséquent, les adaptations et les initiatives, imposant au contraire ses contradictoires réformes, selon la logique bureaucratique. Crozier, dans le « Phénomène bureaucratique », (il professe aussi à Nanterre et Cohn-Bendit a été un de ses élèves) a parfaitement décrit le mécanisme : « Dans un système bureaucratique le changement doit s'opérer de haut en bas et doit être universel, c'est-à-dire affecter l'ensemble de l'organisation en bloc ».

L'exemple parfait, hénaurme, de la centralisation française, c'est le baccalauréat. Les mêmes épreuves, le même jour, à la même heure sur l'ensemble du territoire. Les sujets, sans consultation du corps enseignant, sont choisis au Ministère de l'éducation nationale (avec risques de fuite jusqu'à Marseille). A Lausanne, pour ne pas choisir un exemple intercantonal, où existent deux gymnases parallèles, chaque corps enseignant choisit ses épreuves. Idem dans les collèges. En France, on attend qu'arrivent de Paris les enveloppes cachetées.

En octobre 1965, dans les « Cahiers pédagogiques », des enseignants présentaient des essais sur le sujet : « La démocratie à l'école ». Leur conclusion est formelle.

« Dans un système aussi centralisé qu'est l'Education nationale en France, une gestion véritablement démocratique n'est pas possible. Elle ne pourrait se concevoir que si le Ministère acceptait de donner à tous les établissements actuellement privés et publics la même autonomie ».

Or le gaullisme n'a fait que renforcer la centralisation séculaire. Il y a dix ans, il s'est imposé au pays sans disposer d'implantation locale ; de surcroît, il ne concevait l'autorité que selon un schéma descendant de haut en bas. Autoritaire et centralisateur par doctrine et par souci d'efficacité. (Cette attitude eut le mérite de faire comprendre à une partie de la gauche française l'importance des libertés locales ou régionales).

L'enseignement comme la recherche s'adapte mal aux rapports d'autorité de type bureaucratique (cf. D.P. 84). Il était donc logique que le centralisme autoritaire gaulliste butte sur ce problème.

On a parlé de Nanterre, puis de la Sorbonne. Mais

Strasbourg alla plus vite, plus loin, à la recherche de l'autonomie, c'est tout aussi significatif.

Une partie du corps enseignant français a permis au mouvement étudiant de trouver son audience publique. Mais la revendication qu'ils ont exprimée n'est pas révolutionnaire. Elle traduit, adaptée au XX<sup>e</sup> siècle, une revendication fédéraliste et libérale, plus proche de Montesquieu que de Marx (cf. dans le même sens, E. Morin, 19 mai, in « Le Monde »).

### II. Pouvoir étudiant et pédagogie expérimentale

Les étudiants réclament eux aussi l'autonomie des universités et des facultés ; c'est en effet une condition sine qua non pour faire aboutir leurs revendications : d'abord échapper à la tutelle bureaucratique pour rendre possibles de cas en cas diverses formules de cogestion ou de participation.

Ce premier pas franchi, on quitte décidément Montesquieu pour des formules plus audacieuses, verbalement. « Pour le pouvoir aux étudiants », écrit-on (se référer dans les études récentes et locales à l'analyse de l'agitation organisée à Turin, texte de P. Johnson, G. Tescari, Denise Zwahlen).

Que cache la formule ? Des choses très nouvelles si l'on tient compte des traditions de l'Université. Mais pédagogiquement, ce sont des idées assez banales. Le décalage est sensible entre la force de la revendication et le contenu. On le ressentit au lendemain des barricades de Paris : les brancardiers recensaient encore les blessés, et Sauvageot, vice-président de l'UNEF, parlait, très provisoirement il est vrai, car il fut toujours soucieux de ne pas laisser s'arrêter le mouvement, d'exams à livre ouvert : de même, naturelle l'idée de consulter les étudiants sur le choix de certains sujets d'étude ; ou encore, le travail en groupes ; ou encore la possibilité pour les étudiants de faire appel à des « experts » qui, même s'ils n'appartenaient pas à l'Université, apporteraient d'autres points de vue, d'autres idées originales ou critiques. Ces recherches sont intéressantes ; on peut souhaiter que dans le cadre de l'autonomie des universités, elles soient expérimentées sous les formes les plus diverses. Mais elles ont deux limites.

— l'enseignement ne peut être conçu que dans une perspective pluraliste ; il tombe aujourd'hui, dans certaines disciplines, sous le reproche d'être unilatéral ; une nouvelle forme d'intolérance ne saurait être substituée à cette rigidité.

— les formules d'autogestion sont un idéal dans la mesure où elles représentent le plus haut degré de participation. Mais elles exigent des conditions très particulières pour être une réussite : ainsi la pression du groupe peut être parfois plus oppressante que celle du chef ; l'équilibre est souvent difficile à trouver ; de même le libre jeu des spontanés a besoin d'un cadre, d'une planification souple pour ne pas tomber dans la stérilité.

Ainsi, dans leur prolongement extrême, les revendications débouchent sur une sorte de pédagogie expérimentale ou de réforme permanente. Cette idée est en l'air depuis longtemps.

« Il nous faut renoncer à l'idée simple d'une réforme qui serait la grande, la vraie réforme et après laquelle on retrouverait une longue période de stabilité. A cette représentation périmée, il faut substituer celle d'une série infinie de transformations réalisant « l'adaptation permanente des enseignements aux besoins d'un monde en évolution accélérée » (Gaston Berger).

A ce niveau, on dépasse simplement l'autonomie fédéraliste ou libérale ; on ne débouche pas pour autant sur une prise du pouvoir, figée comme un portrait de Mao, mais sur une sorte de spontanéité qui implique une organisation consentie, sur la recherche, l'invention, la pluralité, le renouvellement, c'est-à-dire le contraire d'un dogmatisme même révolutionnaire.

Il ne peut pas s'agir de révolution culturelle, ni d'on ne sait quelle variante de « brain trust forming », mais plutôt d'une sorte de réformisme accéléré.

### III. Démocratisation et sélection

Il deviendra souhaitable de préciser désormais les sens que l'on donne au mot « démocratisation » ;

Bi-mensuel romand  
N° 94 30 mai 1968 Cinquième année

Rédacteur responsable : André Gavillet  
Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :  
Pour la Suisse : 12 francs  
Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes  
Administration, rédaction :  
Lausanne, Case Chauderon 142  
Chèque postal 10-155 27  
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro  
ont collaboré :

Ruth Dreifuss  
Jean-Claude Favez  
Henri Galland  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Marx Lévy  
Christian Ogay  
C.-F. Pochon

Le N° 95 sortira de presse le jeudi 20 juin 1968